

COMPTE RENDU	Intitulé : Commission Locale de Concertation et de Suivi	
	Commanditaire : A. Mallet	Date : 03 octobre 2013

Participants	<p>Mme Auzoux Ginette – Conseil municipal de Daubeuf près Vatteville Mme Sintive Annie – Présidente de la Société Ecologique du Canton des Andelys Mme Vincent Nathalie – DREAL unité territoriale Eure Mme Choet Fabienne - DREAL Service Ressources Mme Seigneurbieux Corinne - Georgia Pacific Mme Delaplace Marie - CASE M. Conques Jean – DDTM 27 M. Sivigny Denis – DREAL Service Ressources M. Leboucq Bernard – Maire de Muids M. Colombel Serge – Maire de Daubeuf près Vatteville M. Vilcoq Robert - Conseil municipal de Muids M. Barbosa Patrick - Sauvegarde de l'Environnement M. Passaquay - Les Hauts de Beauregard M. Moyaux Alain – Les Hauts de Beauregard M. Delarue Eric – Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) M. Vochelet Emmanuel – Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Haute Normandie (CRENHN) M. Ramoni Anthony – LG – Directeur Général M. Chiaverini Hervé – Responsable foncier environnement pôle M. Jullien Christophe – Responsable de carrière M. Mallet Alexandre – Responsable foncier environnement</p>	
Absent(s) excusé(s)	<p>Mme La Sous-préfète Mme Pinart Marie-Gaëlle Mme Leneveu Christine Mme Dubois Mme Letellier Mme Durand M. Paimparay Philippe – M. Bréval Pascal M. Bourgis Jean-Claude M. Chartrain Gilbert M. Hauet François M. Louiset Norbert M. Bréval M. Gossent M. Emaer M. Carpentier M. Ribard Vincent</p>	<p>Sous Préfecture des Andelys DREAL Directrice Unité Territoriale Eure DREAL Service Ressources Conseil municipal de Muids Conseil municipal de Muids Société Ecologique du Canton des Andelys Conseil municipal de Daubeuf près Vatteville Conseil municipal de Daubeuf près Vatteville Conseil municipal de Daubeuf près Vatteville Conseil municipal d'Herqueville Foret Gestion SNS-VNF Maire d'Herqueville Conseil municipal de Muids Conseil municipal d'Herqueville Conseil municipal de Daubeuf près Vatteville Responsable d'exploitation Lafarge</p>
Diffusion	Papier	Copie : Tous les invités
Objectif / Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Site de Muids-Daubeuf <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1/ Sécurité ▪ 2/ Production ▪ 3/ Travaux d'aménagements ▪ 4/ Suivis environnementaux <ul style="list-style-type: none"> ▪ 4.1 Suivi du bruit ▪ 4.2 suivi des eaux ▪ 4.3 Audits, inspections ▪ 5/ Gestion de la Biodiversité ▪ Site de Muids « Gorgeon des Rues » <ul style="list-style-type: none"> ▪ 6/ Quelques rappels ion administrative ▪ 7/ Suivis environnementaux <ul style="list-style-type: none"> ▪ 7.1 Suivi du Bruit ▪ 7.2 Analyse piézométrique ▪ 8/ Gestion de la Biodiversité <ul style="list-style-type: none"> ▪ 8.1 Dossier de dérogation ▪ 8.2 Plan d'actions biodiversité ▪ Divers ▪ Visite du site de Muids-Daubeuf 	

Mot d'accueil et de bienvenue

Validation du compte rendu de la Commission Locale de Concertation et de Suivi du 4 juillet 2012

Site de Muids-Daubeuf

1 Sécurité :

1120 jours sans accident avec arrêt pour le site de Muids_Daubeuf_Bernières.

La mise en place des standards et l'engagement du personnel a permis de réduire les risques d'accidents graves ou très graves ces dernières années. Nous déplorons néanmoins encore des accidents notamment lors des déplacements ou de l'utilisation d'outils. Souvent le comportement (ce que fait la personne) joue un rôle important dans la survenue d'un accident.

Une campagne de long terme sur des thèmes pertinents a été lancée pour faire face aux risques liés à nos comportements. Cette campagne est appelée « ATTITUDE PRO » et est déployée sur l'ensemble de nos sites.

ATTITUDE PRO c'est quoi ?

Attitude Pro, c'est 1 thème tous les 3 mois qui est développé et présenté aux équipes par le biais de films, de mises en situations et d'échanges.

Les 6 thèmes développés sont :

- **Je regarde ma trajectoire**



Faire attention à ne pas chuter lors de nos déplacements sur les sites, chantier ou dans les bureaux (26% des accidents)

- **Je me mets hors de la ligne de tir**



Eviter de se positionner sur la trajectoire potentielle d'un projectile, par exemple sous une charge levée ou derrière une benne qui se décharge (19% des accidents)

- **J'utilise l'outil adapté et en bon état**



Avoir le bon outil pour le travail effectué, en bon état et l'utiliser correctement (15% des accidents)

- **Je prépare mon intervention et j'analyse les risques**



Déploiement de la démarche STOP – réfléchir avant d’agir (10% des accidents)



- **Je respecte les règles**

Règles, consignes sont là pour nous protéger - les respecter en permanence, ne jamais les ignorer, ne pas les oublier (15% des accidents)

- **J’ose dire et je sais écouter**

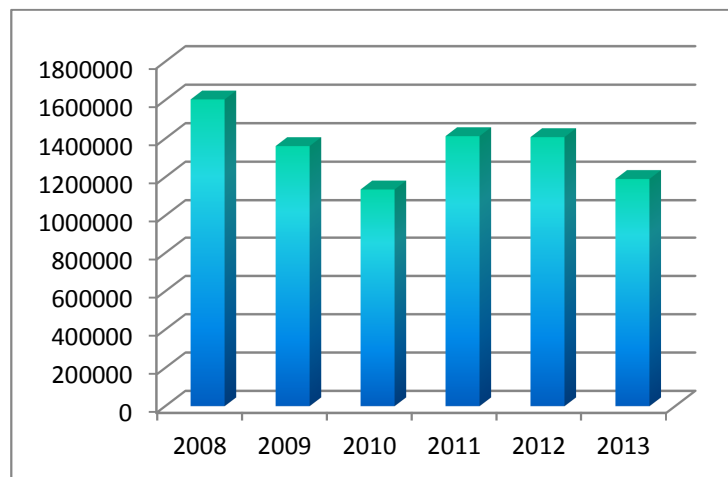
Aller vers l’interdépendance en osant dire ce qui ne va pas et en acceptant les remarques, en les prenant en compte. (Dans les 10% « autres »)

2 Production

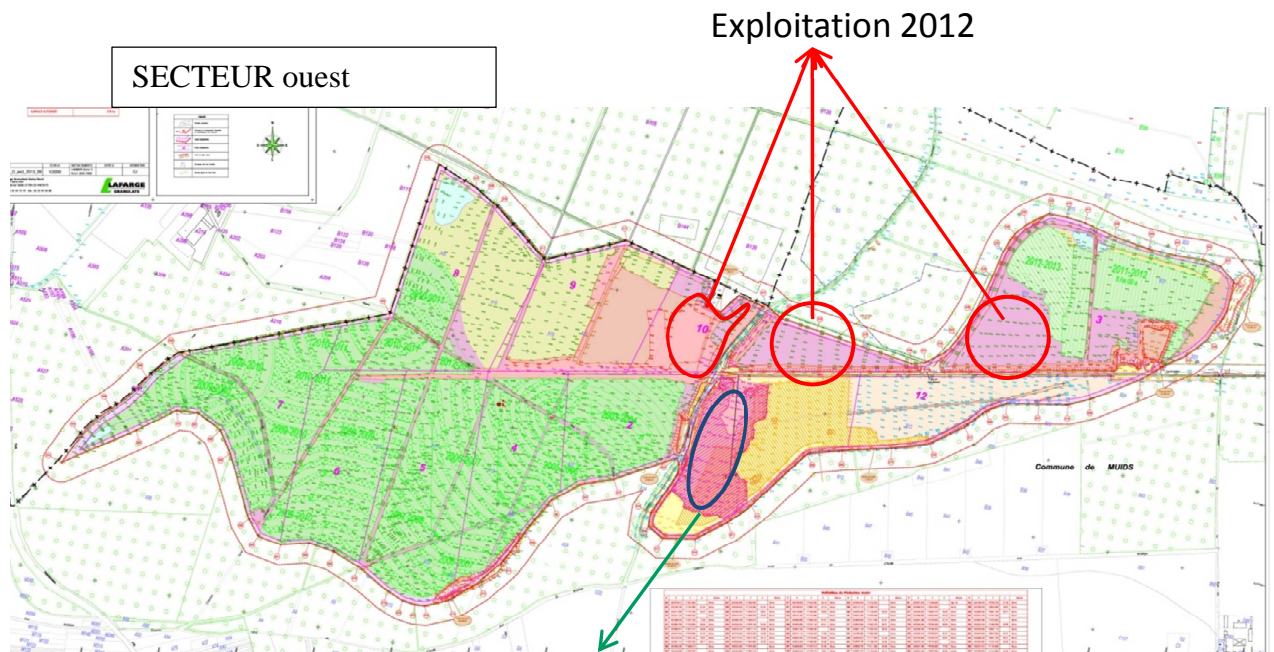
L’activité en 2012 s’est établie à 1 825 000 tonnes de matériaux bruts extraits sur le site de Muids-Daubeuf.

Pour 2013, la production de janvier à septembre semble être en diminution. Ceci peut s’expliquer par un gisement argileux donc plus difficile à exploiter (colmatage des trémies, etc...). Il faudra attendre la fin de l’année pour pouvoir confirmer ou infirmer cette tendance.

Année	Tonnage
2008	1 602 083
2009	1 359 755
2010	1 134 271
2011	1 411 457
2012	1 406 391
2013	1 189 000



L'exploitation en zone ouest s'est déroulée successivement sur trois phases telles que représentées sur le plan ci-dessous :



SECTEUR est



Sur le secteur est, l'exploitation avance moins rapidement du fait de l'épaisseur plus importante du gisement et d'une proportion argiles/sables dans le gisement plus hétérogènes.

PAS DE REMARQUE SUR L'EXPLOITATION 2013 DE MUIDS-DAUBEUF

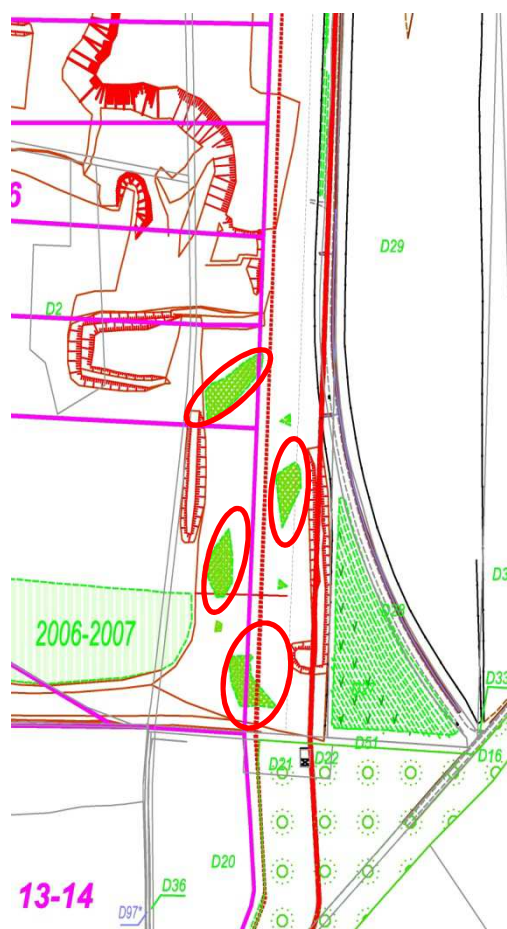
3 Travaux d'aménagement 2013_2014

- **Reboisement de 6ha en zone Ouest (février 2013) :**

Lors de la dernière CLCS, il avait été prévu une surface à reboiser de 11 ha. Suite aux mauvaises conditions météorologiques de la saison de reboisements (entre octobre 2012 et mars 2013), Lafarge n'a pas souhaité reboiser les terrains fraîchement remis en état. Seuls les secteurs bien ressuyés ont été replantés. Sur ces secteurs, nous observons un taux de reprise de 96% .

- **Création de 7 bosquets (4 grands et 3 petits) sur le talus de la zone Est (février 2013)**

Ces bosquets ont été réalisés suite aux décisions du groupe de travail « reboisement » de 2012. Par la suite les essences ont été validées avec les représentants de la Ligue de Protection des Oiseaux dans un objectif de compatibilité avec les intérêts écologique du milieu.



ESSENCES mises en place dans les bosquets
Alisier Torminal
Sorbier des Oiseleurs
Néflier
Viorne Lantane
Pommier sauvage
Eglantier
Prunelier
Erable Champêtre
Noisetier commun
Poirier Sauvage
Cornouiller Sanguin
Fusain d'Europe
Viorne Obier
Noyer commun

- **Réunion du groupe de travail reboisement**

Le Groupe de travail « reboisement » s'est également réuni le 20 septembre 2013 dans le but de définir les essences à planter sur les parcelles pouvant être reboisées au cours de la saison hivernale 2013-2014.

En préalable à cette réunion, un comptage et une expertise des taux de reprise ont été réalisés essence par essence. Les taux de reprise varient de 100% pour le Robinier faux acacia à 65% pour les Cèdres de l'Atlas. Ces chiffres sont à prendre avec précautions car la saison pluvieuse de 2013 a pu jouer un rôle important sur la reprise des cèdres plantés notamment en début de lignes de plantations.

Pour les autres essences plantées, le taux moyen de reprise est de 96%.

En conséquence, les essences retenues par le groupe de travail « reboisement » pour la saison 2013-2014 de plantation sont les suivantes :

- **SECTEUR Ouest**

5 secteurs à reboiser (A, B, C, D et E1), un aménagement spécifique (E2) sera réalisé avec un mélange de fruitiers forestiers (60%) et de plants forestiers (40%) sous forme de bosquets afin d'obtenir une transition entre les milieux ouverts et les espaces reboisés.



Pour les secteurs A, B, C, D et E1, les essences sont les suivantes :

Zone de Plantations	ESSENCES	Nombre de tiges / Ha
Zone Ouest « reboisement »	MERISIER	220
	ROBINIER FAUX ACCACIAS plantation d'une ligne sur 5 sans mélange sur la parcelle B soit 3,35ha	330
	SORBIER DES OISELEURS	275
	PINS LARICIO DE CALABRE	275
	ERABLE CHAMPETRE	140
	Mélèze Hybride	140
	CEDRE DE L'ATLAS	140
	ALISIER BLANC	140
	Densité / ha	1660

Pour le secteur E2, les essences sont les suivantes :

Plantation permettant une transition entre les secteurs ouverts de Landes à Genêts et les reboisements forestiers avec :

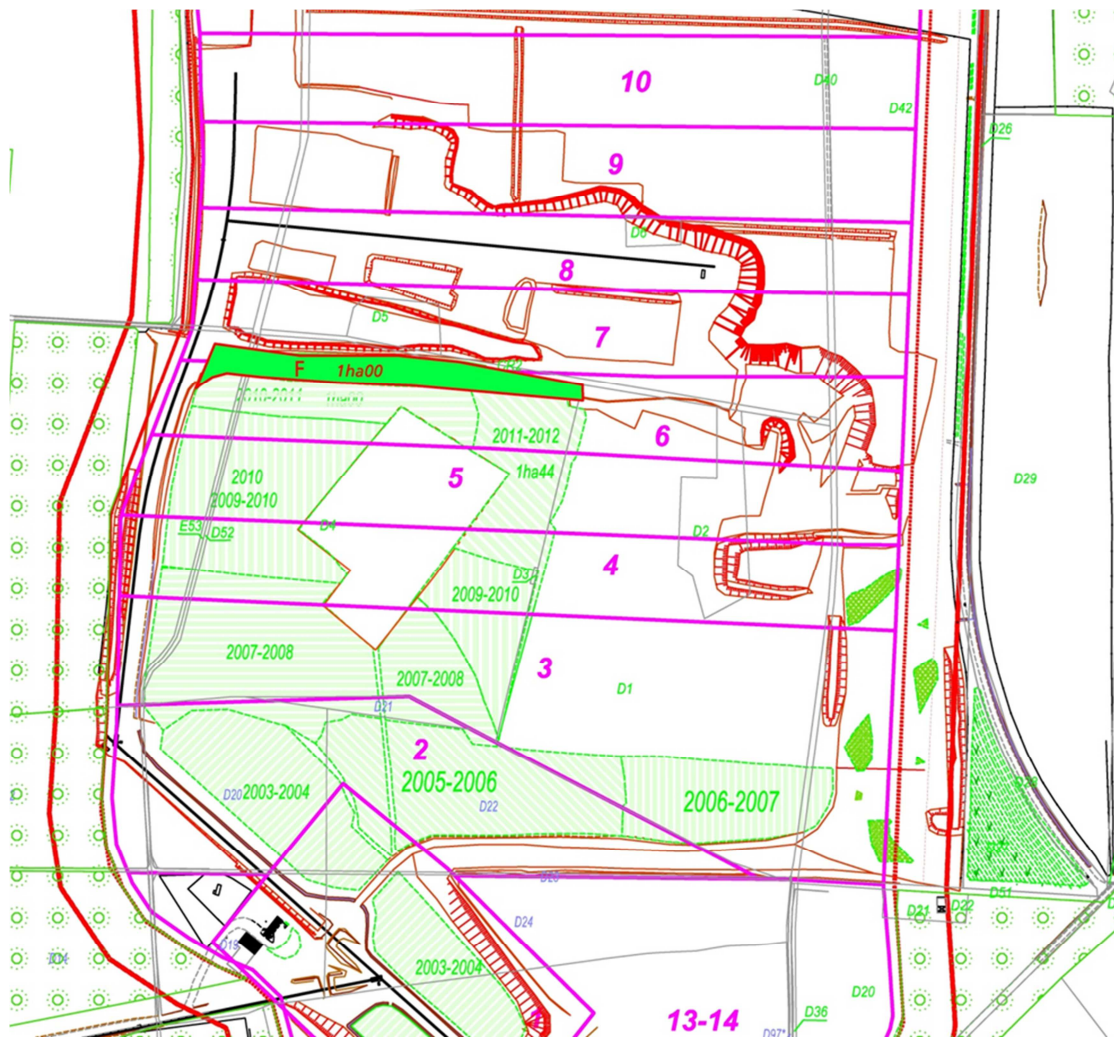
60% de fruitiers forestiers types

- Pommiers sauvages,
- Noisetiers communs,
- Eglantiers,
- Sorbiers des Oiseleurs,
- Alisier torminal,
- Néfliers,
- Prunelier,
- Etc...

40% de plants forestiers types

- Merisiers,
- Erables champêtres,
- Pins Laricio de Calabre,
- Alisier Blanc,
- Cèdres de l'Atlas,
- Etc...

○ Pour le secteur Est : 1 hectare



Zone de Plantations	ESSENCES	Nbe de tige/Ha
Zone Est 1 ha	Erable plane	275
	Merisier	275
	Robinier faux acacias	550
	Cèdre de l'Atlas	140
	Sorbier des oiseleurs	140
	Alisier Blanc	140
	Aulne Blanc	140
		1660

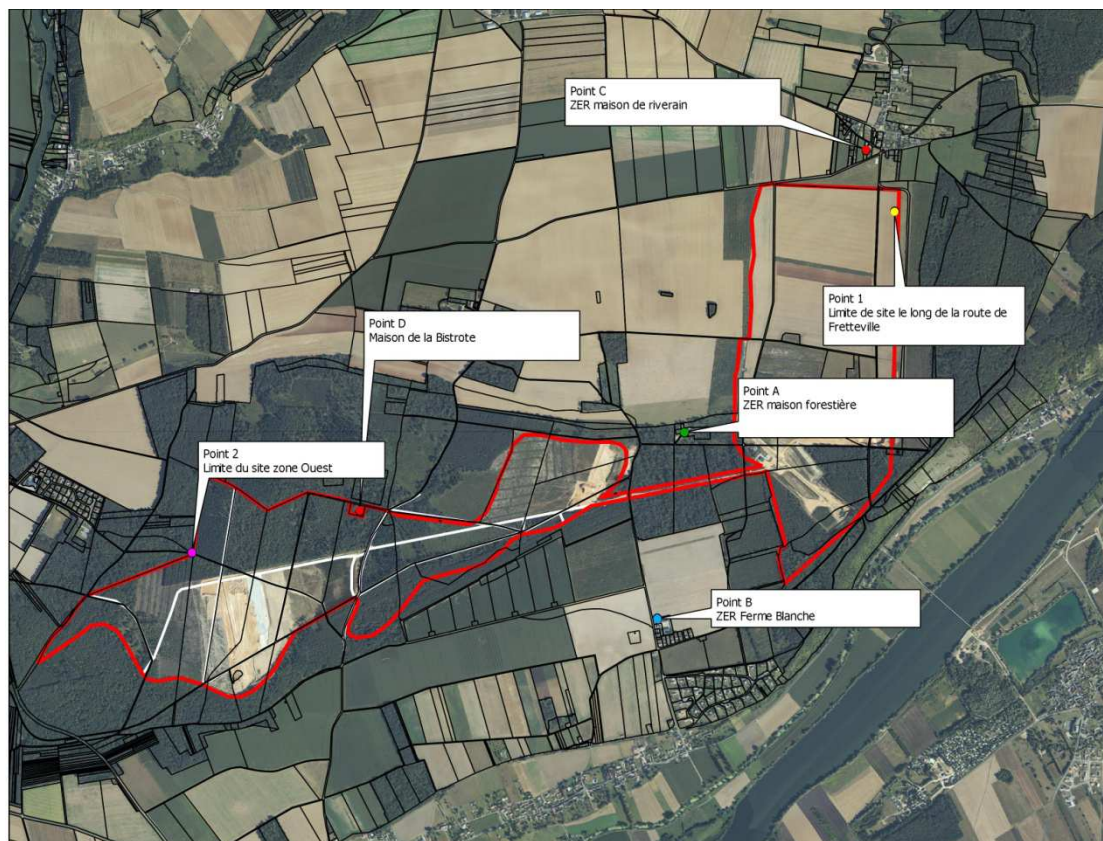
4 Suivis environnementaux

4.1 Mesures de bruit

Elles ont été réalisées en septembre 2012 par l'APAVE.

Ces mesures consistent à vérifier les niveaux sonores de l'activité en limite de site mais aussi en Zones à Emergences Réglementées (ZER). Les mesures sont réalisées conformément à l'arrêté ministériel du 23 janvier 1997 relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les installations classées pour la protection de l'environnement.

C'est ainsi que 4 points ont été déterminés comme ZER (A, B, C, D) et 2 points en limite d'autorisation 1 et 2 (cf carte ci-dessous).



Lors de ces mesures, nous avons noté un dépassement sur le point D situé en ZER. Il s'agit de la maison de la Bistrote qui se trouvait avant 2012 dans le périmètre d'exploitation de la carrière.

Le jour des mesures de bruit, l'exploitation se déroulait en contre bas de cette habitation à proximité immédiate de celle-ci, engendrant ainsi un dépassement du seuil. Depuis cette date l'exploitation a basculé à l'Est de la route des Buspins, s'éloignant ainsi de cette maison. Pour information, ce point de mesure n'était jusqu'en septembre 2012 pas pris en compte car dans le plan d'exploitation, la maison devait être détruite en vue d'extraire le gisement sous-

jacent. Lafarge en 2011 a souhaité préserver ce patrimoine en la sortant du périmètre d'autorisation (modification AP du 25 avril 2013).

En dehors de ce point, l'ensemble des mesures réalisées est conforme aux seuils réglementaires.

4.2 Mesures de la qualité des eaux de rejet.

Sur le site, seuls deux points de rejets existent et sont analysés semestriellement.

Le rejet 1, situé en sortie du déboureur-déshuileur à proximité de l'atelier en zone est et le rejet 2, situé en sortie de déshuileur relié à une aire étanche positionné entre les phases 3 et 10 en zone ouest.

Comme présenté lors de la CLCS, un important dépassement a été observé au cours du deuxième semestre 2012. Ces dépassements ont concerné les matières en suspension (MES). Ce dépassement a certainement été provoqué par les fortes pluies de l'été 2012. Pour information, la taille des déboueurs-déshuileurs est déterminée en fonction de la surface de l'aire étanche à traiter mais aussi selon la pluviométrie moyenne du site d'implantation. Au-delà d'une quantité supérieure à celle prévue pour le déboureur-déshuileur, celui-ci sature et laisse ainsi passer les particules fines (MES).

L'ensemble des autres paramètres analysés est conforme à l'arrêté ministériel du 22 septembre 1994 (notamment les hydrocarbures).

PAS DE REMARQUE SUR LES SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX DU SITE

4.3 Audits, inspections et divers

ISO 14001

Le site de Muids-Daubeuf a été certifié en mai 2013 avec l'AFNOR Certification.

Les remarques formulées par l'auditeur sont essentiellement orientées sur la communication aussi bien en interne (salariés de l'entreprise) qu'en externe (prestataires, partenaires...)

Charte UNICEM

Visite de suivi de l'étape 4 de la Charte UNPG validée en mars 2013 avec 100% de bonnes pratiques mises en œuvre sur le site. Pour mémoire, cette charte est basée sur un référentiel de progrès environnemental de 80 bonnes pratiques.

Le site de Muids-Daubeuf a été validé pour la première fois en 2008, un premier renouvellement avait été obtenu en 2011 et le prochain audit sera réalisé en octobre 2014.

Exercice de mise en situation

Réalisation d'un exercice de situation d'urgence avec le personnel du site.

L'exercice consistait à réagir face à un événement de pollution par déversement d'hydrocarbures sur le sol.

Comment réagir, quels comportements, comment utiliser les kits anti-pollution... ?



Utilisation et traitement des feuilles absorbantes sur le sol avec gestion des déchets produits



Utilisation des feuilles absorbantes sur un plan

5 Biodiversité

- Partenariat Lafarge – WWF



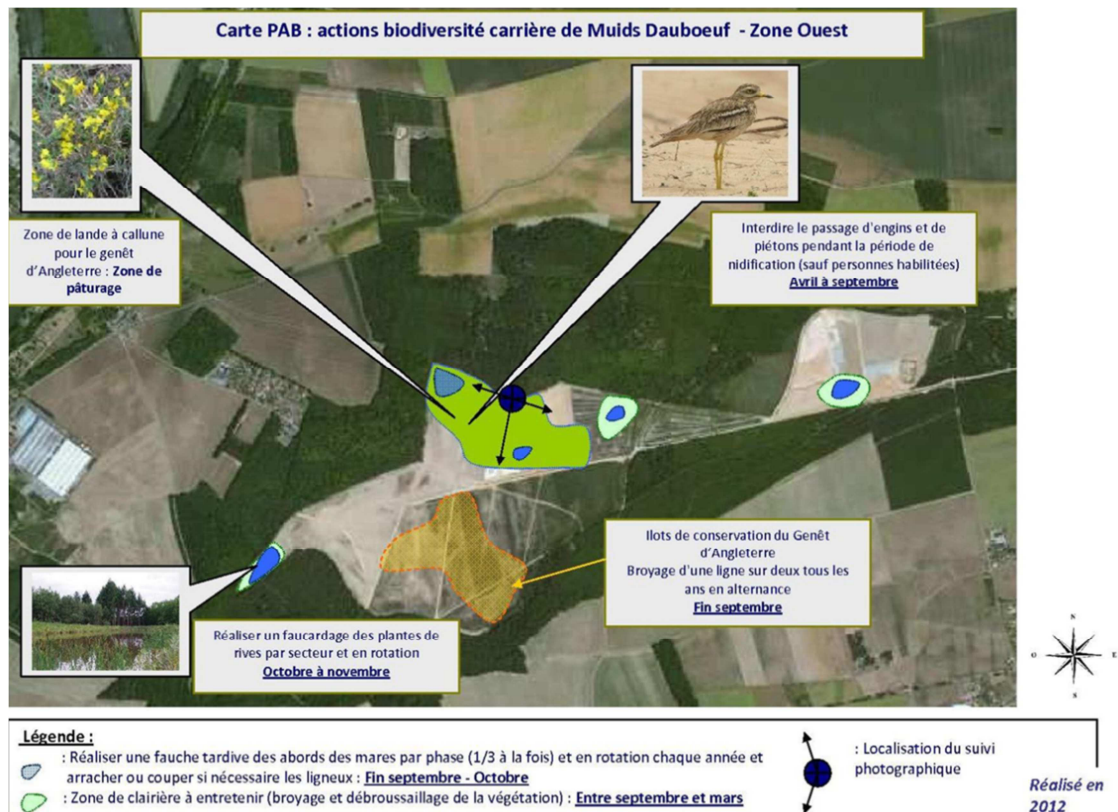
- Lafarge : engagement reconnu « Stratégie Nationale de la Biodiversité » depuis décembre 2012



- Mise en place de plans d'actions biodiversité sur les carrières

Le plan d'action biodiversité pour le site de Muids-Daubeuf exposé lors de la CLCS 2012, reprend l'ensemble des prescriptions et dispositions relatives à la gestion de la biodiversité liées :

- aux arrêtés préfectoraux (arrêté d'autorisation d'exploiter, arrêté de dérogation espèces protégées → Genêt d'Angleterre, Genêt Poilu, Œdicnème criard et Engoulevent d'Europe,
- aux dispositions des études d'impact,
- aux préconisations du plan de gestion établi par le Conservatoire régional des Espaces Naturels de Haute Normandie et de la Ligue de Protection des Oiseaux,
- à des suggestions internes et/ou externes autres,
- à la cartographie représentant les secteurs à enjeux forts du point de vue de la biodiversité.



- **Le plan d'actions biodiversité en 5 points :**

- Aménager et pérenniser des groupements pionniers favorables à l'Œdicnème criard et protéger les zones de nidification
 - Baliser et interdire toute intervention pendant la nidification
 - Entretenir les zones à nu en dehors des périodes de nidification
 - Débroussailler par partie avec exportation des résidus
- Développer et entretenir les secteurs de la Lande à Callune
 - Gérer les allées forestières
 - Entretenir les habitats du genêt d'Angleterre par pâturage, débroussaillage, de manière douce
- Travailler en concertation avec les acteurs locaux
 - Mise en place d'un refuge LPO sur les abords des bâtiments et locaux sociaux
 - Actualisation régulière des plans de gestion
- Sensibiliser le public et les acteurs locaux
 - Réaliser un point biodiversité pendant les CLCS
 - Organiser des journées pédagogiques (écoles, formations internes...)
 - Organiser des chantiers avec des écoles
 - Communiquer sur les plans d'actions biodiversité
- Sensibiliser et informer les employés sur la biodiversité et les secteurs à enjeux du site
 - Etablir une consigne de protection de la biodiversité

Consignes Biodiversité Site de Muids-Daubeuf

Afin de réduire l'impact de nos activités sur la biodiversité il vous est demandé de :

→ Restreindre la circulation des engins aux seules pistes autorisées



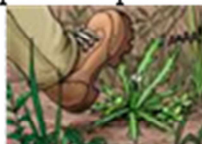
→ Respecter les limites du périmètre autorisé



→ Sensibiliser l'ensemble des personnes intervenantes sur les enjeux environnementaux du site (cedicnème criard, Engoulevent d'Europe, Genêt d'Angleterre...)



→ Respecter les panneaux Zones naturelles protégées



→ Stopper l'exploitation, baliser et protéger les zones de nidifications des Hirondelles de rivage



→ Ne laisser aucun débris ou déchets au sol après les travaux

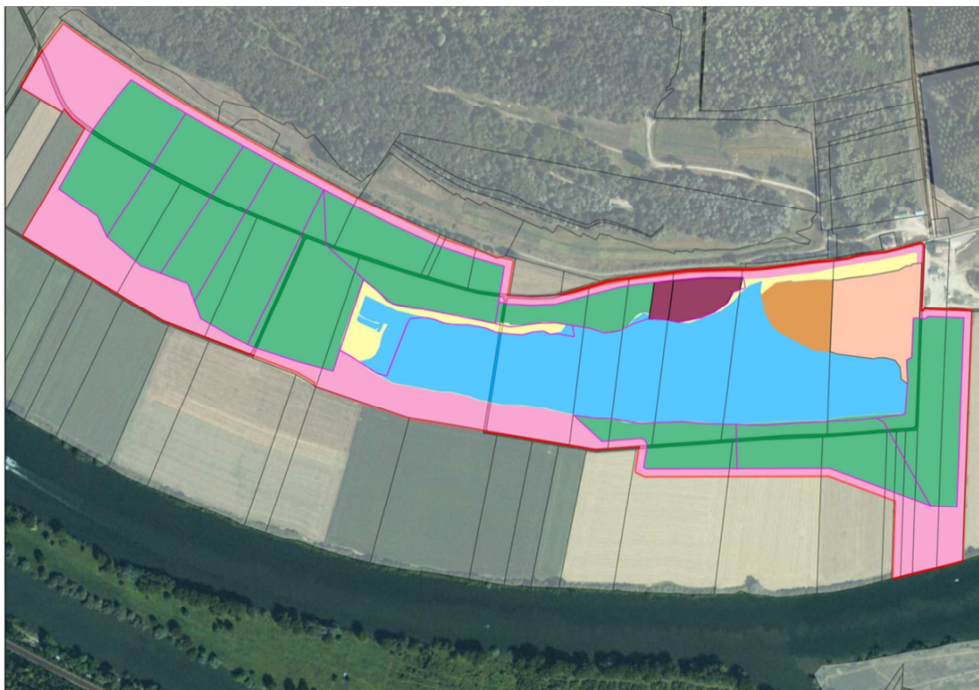


En cas de doute sur une situation particulière veuillez contacter A. Mallet au 06.50.99.50.44

Site de Muids « Gorgeon des Rues »

6 Rappels

- AP du 25 avril 2012 (14 ans, 165 000 tonnes par an)
- Evacuation des matériaux extraits 100% par voie fluviale
- Reprise de l'exploitation en juin 2013
- Réalisation des aménagements préliminaires
 - Mise en place d'un piézomètre supplémentaire
 - Pose d'une clôture périphérique
 - Modification des panneaux d'AP
 - Point initial bruit et eaux
 - Déplacement de l'Orobanche de la Picride



Cartographie du site de Muids « Gorgeon des Rues »

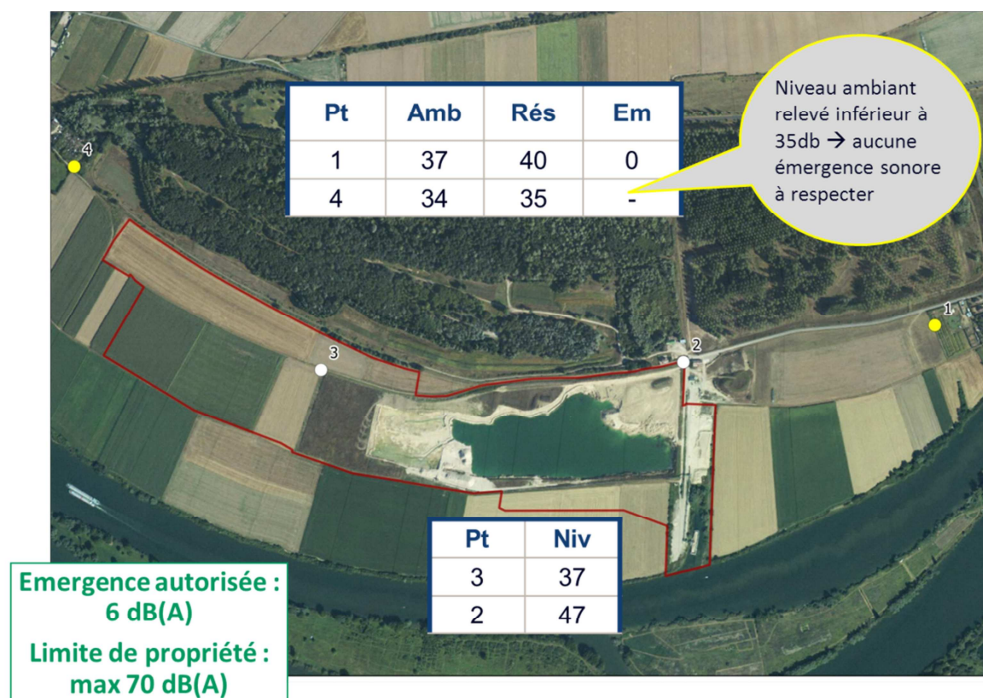
7 Suivis environnementaux

7.1 Mesures de bruit

Des mesures de bruit ont été réalisées par l'APAVE en juillet 2013. Comme pour le site de Muids-Daubeuf, ces mesures répondent à l'arrêté ministériel du 23 janvier 1997.

Sur ce site, 2 points en Zone à Emergence Règlementée ont été définies : points 1 et 4, et 2 points en limite de propriété, points 3 et 2.


Sur l'ensemble de ces mesures, aucune ne dépassent les seuils réglementaires.



Il est à noter sur le point 4 un niveau de bruit ambiant inférieur à 35db ce qui veut dire qu'il est impossible de calculer une émergence d'où l'absence de résultat dans le tableau ci-dessus.

7.2 Analyses piézométriques

Afin de répondre aux exigences de l'arrêté préfectoral, et suite à la mise en place d'un nouveau piézomètre, un état initial a été réalisé sur celui-ci. Le tableau suivant reprend l'ensemble des paramètres demandé :

	<p align="center">LAFARGE FRANCE 2 avenue du Général de Gaulle - 92148 CLAMART Cedex Tel : +33 1 58 00 60 00 - Fax : +33 1 49 11 42 62 http://www.lafarge-granulats.fr</p>	<p align="center">Saisie de mesures</p>						
<p align="center">Muids Bas - EB302050003 Du 17/01/2013</p>								
<p>EAU - SAISIE MESURES QUALITE</p>								
<p>Mb Campagne 27P4 Janvier 2013 Du 01/01/2013 au 30/06/2013</p> <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:80%;">Prélevé par :</td> <td>Kalite'o</td> </tr> <tr> <td>Laboratoire :</td> <td>EUROFINS</td> </tr> <tr> <td>Informations :</td> <td>Joindre le rapport</td> </tr> </table>			Prélevé par :	Kalite'o	Laboratoire :	EUROFINS	Informations :	Joindre le rapport
Prélevé par :	Kalite'o							
Laboratoire :	EUROFINS							
Informations :	Joindre le rapport							
<p>Eau - Réf QUALITE NATIONAL complet sans seuils</p>								
	Seuil inf.	Valeur	Seuil sup.	Alerte				
MES		770 mg/l						
DCO		34 mg/l O2						
Chlorures		32 mg/l						
Nitrates		0.5 mg/l NO3						
Sulfates		80 mg/l SO4						
COT (carbone organique total)		1.1 mg/l						
Al (aluminium)		7.9 mg/l						
Ammonium		0.7 mg/l						
As (arsenic)		0.01 µg/l						
Ca (calcium)		260 mg/l						
Cd (cadmium)		0.002 µg/l						
Cr (chrome)		0.01 µg/l						
Cu (cuivre)		0.01 mg/l						
Fe (fer)		20 mg/l						
Hg (mercure)		0.0002 µg/l						
Mg (magnésium)		310 mg/l						
Mn (manganèse)		0.4 mg/l						
Ni (nickel)		0.01 µg/l						
Pb (plomb)		0.01 µg/l						
Zn (zinc)		0.05 mg/l						
Na (sodium)		15 mg/l						
Potassium (K)		2 mg/l						

Une prochaine campagne de mesures a été réalisée depuis la CLCS sur l'ensemble du réseau piézométrique de Muids « Gorgeon des Rues » il n'y a pas d'observation.

8 Gestion de la biodiversité

8.1 Dossier de dérogation

La société Lafarge a obtenu en septembre 2012 un arrêté préfectoral de dérogation à l'article L.411-1 du code de l'environnement. Dérogation pour perturbation de spécimens d'espèces végétales et animales protégées.

Les espèces protégées sont les suivantes :

Flore : Orobanche de la Picride



Faune :

Oiseaux : 39 espèces

Amphibiens : 2 espèces, reptiles : 1 espèce

Étapes du dossier :

Avis favorable du CSRPN le 09 septembre 2011

Avis favorable du CNPN faune le 20 mars 2012

Avis favorable du CNPN flore le 28 mai 2012

Notification de l'AP le 17 septembre 2012

8.2 Le plan d'action Biodiversité



**STRATÉGIE
NATIONALE POUR LA
BIODIVERSITÉ
ADHÉRER ET S'ENGAGER**

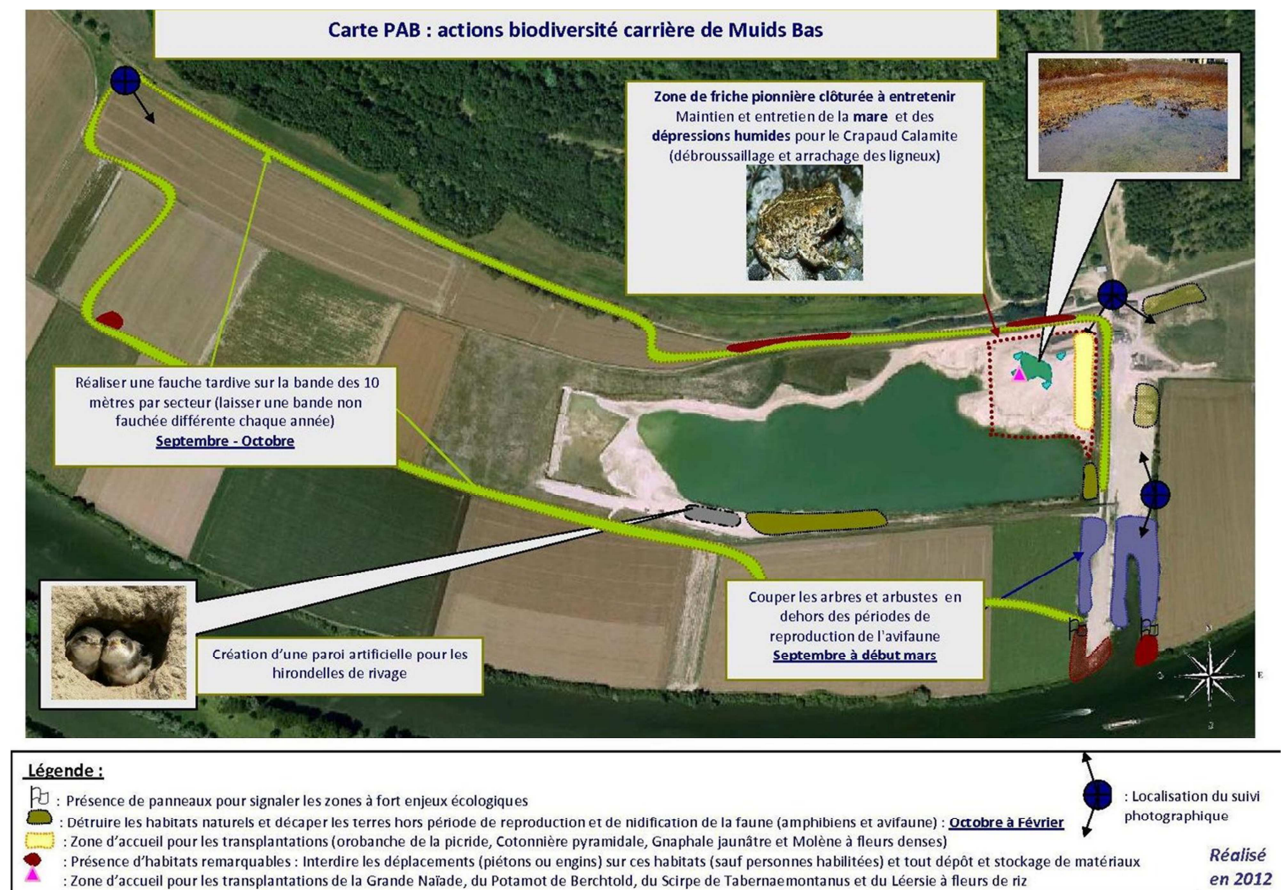
Comme pour le site de Muïds-Daubeuf, le plan d'action biodiversité reprend l'ensemble des éléments réglementaires liés au site (arrêté préfectoral, arrêté de dérogation, étude d'impact, etc...)

L'élaboration du plan de gestion a été confiée à la Ligue de Protection des Oiseaux pour l'année 2013.

Il était prévu le déplacement de l'Orobanche de la Picride avant le début de l'exploitation. Un premier essai a été réalisé le 3 avril mais la plante ainsi que ses plantes hôtes n'ont pas pu être réellement identifiées compte tenu des conditions météorologiques défavorables du début d'année 2013.

Le 12 juin, la transplantation de l'Orobanche de la Picride et de ses plantes hôtes a pu être réalisée. Cette opération a été réalisée par la Ligue de Protection des Oiseaux.

- cartographie représentant les secteurs à enjeux forts



- **Principales actions à mettre en œuvres**

Les actions peuvent se résumer en 2 grands axes :

➤ **Développer et maintenir la biodiversité sur le site**

- Aménager une zone préservée sur 1.55ha
- Aménager une zone humide
- Créer une friche pionnière
- Transplanter les stations d'espèces remarquables (Orobanche de la Picride)
- Connaître la biodiversité du site
- Réaliser des suivis
- Travail en collaboration avec une structure extérieure ayant compétence en génie écologique
- Suivre l'évolution de la biodiversité du site

➤ **Pédagogie, sensibilisation, implication des acteurs locaux**

- Sensibiliser et informer les employés sur les zones à enjeux
- Sensibiliser le public et les acteurs locaux
- Travailler de manière concertée avec les acteurs locaux

Divers

« Journée Nature » dans le cadre des Journées Portes Ouvertes « Carrières et matériaux à cœur ouvert » de l'UNICEM.



31 mai 2013

Journée Portes Ouvertes dans le cadre des journées « Carrières et matériaux à Cœur Ouvert » sur les sites de Bernières sur Seine et Muids-Daubeuf.

800 visiteurs

1^{er} juin 2013



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et se termine par une visite du site pour les personnes intéressées.